



LES

ROSAIRE



SOMMAIRE DE JANVIER 1903



GRAVURE :
La Chapelle Sixtine
Michel Ange.

TEXTE :

Aux lecteurs... .. RÉDACTION

Lettre Encyclique de Léon XIII

L'origine Dominicaine du Rosaire
R. P. Mortier.

Le Rosaire dans les missions Dominicaines
du Tonkin. *R. P. Cothonay.*

Les Périls de l'Eglise de France..... *Mgr Luçon*

M. Colin..... *D. C. G.*

Bibliographie..... *R. P. Van Becelaere*
Recommandations.—Calendrier.

BANQUE "EASTERN TOWNSHIPS"

Capital : \$2,000,000.

Réserve : \$1,200,000.

Bureau Chef : SHERBROOKE.

Wm. Farwell, Président., J. MacKinnon, Gérant Général,
S. F. Morey, Inspecteur.

SUCCURSALES :—Sherbrooke, Qué., Montréal, Qué., Rock Island, Qué.,
Waterloo, Qué., Cowansville, Qué., Coaticook, Qué., Richmond,
Qué., Granby, Qué., Bedford, Qué., Huntingdon, Qué., Magog, Qué.,
Ormstown, Qué., Windsor Mills, Qué., Sutton, Qué., St Jean, Que.,
Grand Forks, C. A., Phoenix, C. A.,

ST-HYACINTHE, QUE., J. Laframboise, Gerant.

L. A. BRETON, T.J. BOURGEOIS

—MARCHAND DE—

THÉ ET CAFÉ

AUSSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensiles
de Cuisine.

— Prix spéciaux aux membres
du Clergé et aux Communau-
tés.

Rue Cascades, ST-HYACINTHE

Marchand de

POISSON.

(Gros et Détail)

ST-HYACINTHE.

TÉLÉPHONE 17.

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,
Embouvetage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,
Lattes, Clapboards, etc. Séchoir à Vapeur
attaché à l'établissement.

RUE ST-ANTOINE - - ST-HYACINTHE.

L. N. TRUDEAU, DENTISTE

No. 102 RUE MONDOR....

ST-HYACINTHE

Dentiers de toutes sortes faits sur commande.

Téléphone 279.

AUX LECTEURS

Le Rosaire entre avec ce premier numéro de 1903 dans sa neuvième année. C'est un âge déjà respectable dans un pays comme le nôtre, où les publications ne vivent guère, avec les seules sympathies des lecteurs. Evidemment nos abonnés fidèles ont eu l'intention de venir en aide pour leur part à une œuvre d'apostolat qui ne se soutient, comme tant d'autres, que par la charité du peuple catholique. Nous les prions d'agréer ici l'expression de notre sincère gratitude, et nous espérons la leur témoigner plus efficacement en les aidant par nos modestes travaux à pratiquer avec zèle, et propager autour d'eux la salutaire dévotion du Rosaire de Marie.

Est-ce à dire que *Le Rosaire* se fait l'illusion de pouvoir intéresser toujours également tous ses lecteurs ? Ces illusions ne sont plus de son âge. Comme nous l'avons fait remarquer déjà, nous comptons des abonnés dans toutes les classes de la société. C'est dire que tous les articles ne peuvent pas intéresser également tous nos lecteurs. Nous croirons avoir fait ce qu'ils désirent et ce qu'ils peuvent demander raisonnablement, si dans chaque numéro il y a quelques pages qui sont utiles et agréables à chacune des catégories d'abonnés. Parfois la part sera faite plus grande à la piété, quelquefois à la bibliographie, dans quelques numéros à des réflexions et causeries sur les événements religieux de quelque importance.

Encore sera-t-il inévitable que dans la part faite à chacun tout ne semble pas également acceptable. L'un veut un langage plus simple, l'autre une forme plus littéraire ; tel lecteur veut, parce qu'il est abonné, qu'une publication traduise toujours fidèlement sa pensée et flatte toutes ses opinions même les moins légitimes et les plus capricieuses ; tel autre au contraire ne se soucie guère de savoir ce qu'il pense, mais ce qu'un autre peut penser, et pour cela n'est pas fâché qu'on ne dise pas toujours uniquement ce que dit tout le monde et comme tout le monde le sait dire. Pour les uns une revue qui a un nom dévot doit toujours ignorer dans quel monde elle vit, et parler dans une lan-

gue béate de choses qui ennuièrent tout le monde, pour être plus sûre de ne froisser personne. Pour les autres rien n'est moins attrayant que cette bonne vieille de dévotion, qui ne veut jamais rien penser pour être sûre de ne jamais errer, et qui parle pieusement pour ne rien dire, de peur de dire ce que quelqu'un pourrait aimer qu'elle dise pas.

Quand on écrit pour plusieurs centaines de lecteurs, parfois pour des milliers, il faut renoncer à la chimère de dire ce que tout le monde pense, et de le dire comme tout le monde voudrait qu'on le dise. Nous ne ferons pas cette merveille, que personne ne saurait faire.

Il nous serait agréable de faire la part plus grande aux renseignements pratiques concernant la dévotion et la confrérie du Rosaire. Ce ne serait pas sans utilité. Nous réserverons volontiers une page pour les questions qui nous seront faites et pour les réponses. C'est croyons-nous la manière pratique la plus expéditive de répondre à un grand nombre de doutes. Bien des lecteurs préoccupés ne jettent qu'un regard distrait sur les journaux et les revues : ils n'ont point le temps de lire de longs articles, ou ils les lisent des yeux seulement. Un point d'interrogation qui s'est maintes fois posé devant eux piquera leur attention, et ils auront peut-être le loisir de lire sans distraction les cinq ou six lignes qui donneront un renseignement précis.

Les pages de notre modeste revue sont ouvertes à tous les correspondants, à ces seules conditions : que leur nom véritable nous soit connu, que leurs travaux soient dans la note catholique, et qu'ils écrivent en français. Du reste nous ne nous soucions point que tous ceux qui écrivent aient nos opinions, pourvu qu'ils ne veuillent point nous imposer les leurs, ni nous en faire prendre la responsabilité. On aura remarqué que d'ordinaire chacun des articles du *Rosaire* porte un nom—nom propre ou nom de plume. C'est celui qui signe qui répond des idées et des expressions. La revue ne répond que de l'honnêteté et de l'orthodoxie des travaux qu'elle publie.

Puisque nos lecteurs et nos abonnés sont pour nous des amis et des bienfaiteurs, ils nous permettront de leur exprimer un désir : c'est qu'ils travaillent à accroître le nombre de nos abonnés, de ceux surtout qui lisent et n'oublient point de payer. Nous les prions en particulier de faire un peu de propagande pour répandre dans

les familles chrétiennes *Le Rosaire pour tous*, qui est à la portée de tous et encouragera la piété du peuple envers Marie, et la salutaire dévotion du Rosaire de laquelle l'Eglise attend le salut.

Lettre Apostolique de S. S. Léon XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Sur l'instruction d'une commission des études Bibliques

LÉON XIII POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Nous rappelant la vigilance et le zèle avec lesquels Nous devons, en raison de Notre charge, et bien plus que les autres, garder intact le *dépôt de la foi*, Nous avons, en l'année 1893, publié Notre Lettre Encyclique *Providentissimus Deus*, où Nous embrassons plusieurs questions relatives aux études sur l'Écriture Sainte.

L'extrême importance et l'utilité du sujet Nous demandaient, en effet, de régler de notre mieux l'étude de cette science, surtout en ces temps où l'érudition, sans cesse en progrès, ouvre chaque jour la voie et la porte à des questions nouvelles, parfois même téméraires.

C'est pourquoi Nous avons rappelé à tous les catholiques, surtout à ceux qui font partie du clergé, la part que chacun, selon ses facultés, doit prendre en cette matière ; Nous avons aussi soigneusement recherché la méthode et la marche d'après lesquelles ces mêmes études doivent être poursuivies conformément aux besoins de notre époque. Nos enseignements à cet égard n'ont pas été inutiles. Nous Nous le rappelons avec joie, les évêques et un grand nombre d'autres personnages éminents en science se sont empressés de Nous adresser les témoignages de leur soumission, proclamant ainsi l'opportunité et l'importance de ce que Nous avons écrit, et Nous promettant d'exécuter avec soin Nos ordres. Il ne nous est pas moins doux de Nous souvenir de ce que, dans cet ordre de choses, les catholiques ont accompli depuis, leur ardeur pour ces études s'étant réveillée en divers lieux. Néanmoins, Nous

voyons persister ou plutôt s'aggraver les causes pour lesquelles Nous avons jugé bon de publier Notre Lettre. Il est donc nécessaire d'insister davantage sur les règles que Nous avons déjà données, et Nous voulons de plus en plus les recommander à la vigilance de Nos Vénérables Frères les Evêques.

Mais, pour que l'effet désiré soit obtenu avec plus de facilité et d'abondance, Nous avons résolu d'ajouter à Notre autorité un nouvel appui. Expliquer et défendre les Livres Saints, ainsi qu'il le faut, est, de nos jours, à cause de ces manifestations si variées de la science et des formes si multiples de l'erreur, devenu chose difficile pour que les exégètes catholiques puissent en toute occasion s'en bien acquitter isolément : il convient donc que des études communes soient aidées et réglées sous les auspices et la dition du Siège apostolique. Ce résultat Nous paraît pouvoir être commodément obtenu si Nous employons, dans le sujet dont il est présentement question, le moyen dont Nous avons usé pour promouvoir d'autres études.

Pour ces motifs, il Nous plaît d'instituer un Conseil ou une *Commission* d'hommes compétents ; ils auront comme fonction de diriger tous leurs soins et tous leurs efforts à ce que les divines Ecritures trouvent çà et là, chez nos exégètes, même cette interprétation plus critique que notre temps réclame et qu'elles soient préservées non seulement de tout souffle d'erreur, mais même de toute témérité d'opinions. Il convient que le principal siège de ce Conseil soit à Rome, sous les yeux du Souverain Pontife, afin que cette Ville, maîtresse et gardienne de la sagesse chrétienne, soit aussi la source d'où découle dans tout le corps de la république chrétienne les saints et purs enseignements d'une science si nécessaire.

Les membres de cette Commission devront, pour s'acquitter pleinement de leur charge, grave entre toutes et des plus honorables, prendre pour règle de leur zèle les points suivants :

Premièrement, après avoir très attentivement observé quelle est actuellement, au sujet de ces sciences, la marche des esprits, ils devront penser que rien de ce qu'a découvert l'ingéniosité des modernes n'est étranger à l'objet de leur travail. Bien au contraire, si un jour apporte quelque chose d'utile à l'exégèse biblique, qu'ils veillent à s'en

emparer sans retard et à le faire passer par leurs écrits dans l'usage commun. Aussi devront-ils cultiver activement l'étude de la philologie et des sciences connexes, et s'occuper de leurs continuel progrès.

Puisque, en effet, c'est par ces sciences que viennent généralement les attaques contre les Saintes Ecritures, c'est en elles aussi que nous devons chercher les armes, afin que ne soit pas inégale la lutte entre la vérité et l'erreur. De même, il faut travailler à ce que la science des anciennes langues orientales et surtout la connaissance des manuscrits primitifs ne soient pas moins en honneur chez nous que chez nos adversaires, car l'un et l'autre de ces deux genres de travaux sont d'un précieux secours pour les études bibliques.

Secondement, qu'ils déploient un grand soin et un zèle ardent à maintenir intacte l'autorité des Saintes Ecritures : qu'ils s'efforcent surtout de ne jamais laisser prévaloir parmi les catholiques l'opinion et la méthode, assurément blâmables, qui consistent à beaucoup trop accorder aux opinions des hétérodoxes, comme si le vrai sens des Ecritures devait être cherché en premier lieu dans l'appareil de l'érudition étrangère. Aucun catholique ne peut, en effet, regarder comme douteux ce que Nous avons ailleurs rappelé plus au long : Dieu n'a pas livré les Saintes Ecritures au jugement privé des savants, mais il en a confié l'interprétation au magistère de l'Eglise : "dans les choses de la foi et des mœurs se rattachant au corps de la doctrine chrétienne, doit être regardé comme vrai sens des Saintes Ecritures celui qu'a adopté et que maintient Notre Mère la Sainte Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des Saintes Ecritures, par suite, il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture Sainte contrairement à ce sens, ni à l'encontre du sentiment unanime des Pères." (1)

Telle est, d'ailleurs, la nature des Livres divins que, pour dissiper cette religieuse obscurité qui les enveloppe, les lois de l'herméneutique sont parfois insuffisantes et que l'Eglise doit être regardée comme la conductrice et la maîtresse donnée par Dieu ; enfin, le sens légitime de la divine Ecriture ne peut être trouvé nulle part en dehors de

(1) Conc. Vatic., sess. III, cap. II : *De Revelatione*.

l'Eglise, ni être donné par ceux qui ont rejeté son magistère et son autorité.

Ceux qui feront partie de la Commission devront donc avoir soin de veiller à ce que ces principes soient chaque jour plus attentivement respectés, et si, par hasard, il se rencontre certains esprits professant une admiration excessive pour les hétérodoxes, ils les amèneront, par la persuasion, à suivre et écouter fidèlement l'enseignement de l'Eglise.

Sans doute il arrive à l'interprète catholique de trouver quelque aide chez les auteurs dissidents, surtout en matière de critique ; toutefois la prudence et le discernement sont nécessaires. Que la science de la critique, assurément très utile pour la parfaite intelligence des écrits sacrés, devienne l'objet des études des catholiques : ils ont notre vive approbation. Qu'ils se perfectionnent dans cette science, en s'aidant au besoin des hétérodoxes, Nous ne nous y opposons pas. Mais qu'ils prennent garde de puiser dans la fréquentation habituelle de ces écrits la témérité du jugement. C'est, en effet, à cet écueil qu'aboutit souvent cette méthode de critique, dite supérieure, et dont Nous avons Nous-même plus d'une fois dénoncé la périlleuse témérité.

En troisième lieu, la Commission devra tout spécialement s'occuper de la partie de ces études dont le but spécial est l'exposition des Ecritures, qui importe grandement à l'utilité des fidèles.

Quant aux textes dont le sens a été authentiquement déterminé, soit par les auteurs sacrés, soit par l'Eglise, il faut se convaincre, à peine est-il besoin de le dire, que seule cette interprétation peut être admise comme conforme aux règles d'une saine herméneutique. Il existe, il est vrai, nombre de passages dont l'Eglise n'a pas encore définitivement précisé et fixé le sens et au sujet desquels chaque docteur privé peut suivre et défendre l'opinion qu'il croit juste : même dans ces cas, il faut, on le sait, garder comme règles l'analogie de la foi et la doctrine catholique.

De plus, il faut, en cette matière, veiller avec soin à ce qu'une ardeur trop violente dans la discussion ne dépasse point les bornes de la charité mutuelle ; il importe aussi, dans la controverse, de ne jamais faire porter le débat sur les vérités révélées ni sur les traditions divines.

Car si l'on ne sauvegarde pas l'union des esprits et le respect des principes, il n'y aura pas à espérer qu'une multitude de travaux variés fasse réaliser à cette science de notables progrès.

C'est pourquoi l'un des devoirs de la Commission sera de régler d'une façon légitime et digne les principales questions pendantes entre les docteurs catholiques : elle apportera, pour les résoudre, tantôt les lumières de ses jugements, tantôt le poids de son autorité.

Il en résultera cet autre avantage de fournir au Saint-Siège une occasion favorable de déclarer ce que les catholiques doivent inviolablement tenir, ce qu'il faut réserver à un examen plus approfondi, et ce qui doit être laissé au jugement de chacun.

Donc, voulant assurer le maintien intégral de la vérité chrétienne et promouvoir les études sur l'Écriture Sainte conformément aux règles établies plus haut, Nous instituons par les présentes lettres, en cette Ville Eternelle, un Conseil ou une *Commission*. Nous voulons que ce Conseil se compose de quelques cardinaux de la sainte Église romaine, choisis par Notre autorité. Notre intention est de leur adjoindre comme devant prendre part aux mêmes études et aux mêmes travaux, avec les fonctions et le titre de Consultants, ainsi qu'il est d'usage dans les Sacrées Congrégations romaines, quelques hommes éminents, choisis dans différentes nations et se recommandant par leur science sacrée, spécialement par leur science biblique.

Il appartiendra à la Commission d'avoir des réunions régulières, de publier des écrits qui paraîtront soit périodiquement, soit selon les besoins, de répondre à ceux qui la consulteront et lui demanderont son avis ; enfin de travailler de toutes manières au maintien et au progrès de ces études.

Nous voulons que, sur toutes les questions traitées en commun, un rapport soit fait et présenté au Souverain Pontife par celui des Consultants qu'Il aura nommé secrétaire de la Commission.

Afin de fournir pour ces études communes de précieux instruments de travail, Nous affectons dès maintenant à cet objet une partie de Notre Bibliothèque Vaticane. Nous occupons dans un bref délai d'y faire installer une abondante collection de manuscrits et de volumes de toute épo-

que, traitant des questions bibliques, et que Nous mettrons à la disposition des membres de la Commission. Pour constituer et enrichir cette bibliothèque spéciale, Nous désirons vivement que les catholiques fortunés Nous viennent en aide, même par l'envoi de livres utiles, et que, de cette matière tout à fait opportune, ils daignent servir Dieu, l'auteur des Saintes Ecritures, et aussi l'Eglise.

Au surplus, nous espérons que Notre œuvre, entreprise en vue de la sauvegarde de la foi chrétienne et du salut éternel des âmes, recevra de la divine Bonté d'abondantes bénédictions, et que, avec la grâce de Dieu, les catholiques adonnés à l'étude des Livres Saints correspondront avec une soumission pleine et entière aux prescriptions du Saint-Siège en cette matière.

Nous voulons et ordonnons que toutes et chacune des décisions que Nous avons, en cette matière, jugé à propos de prendre et de formuler, soient et demeurent ratifiées et confirmées telles que Nous les avons établies et décrétées, nonobstant toute clause contraire.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 30 octobre de l'année 1902, de Notre Pontificat le vingt-cinquième.

A. Card. MACCHI.

— o —

L'origine Dominicaine du Rosaire

L n'entre pas dans mon sujet de discuter à fond les origines dominicaines du saint Rosaire. Question très complexe, je le sais, sujette, faute de documents contemporains, à toutes les attaques de la critique (1). Qu'il me soit permis cependant, sans porter aucune atteinte à ce droit de propriété séculaire qui, à lui seul, est un argument de haute valeur, d'exposer une pensée qui, peut-être, jettera quelque lumière sur les brunes si lointaines de cette institution.

(1) Cf. Mamachi, *Annales, Ord. Præd.*, I, p. 316 et suiv. — *Act. Sanctorum*, Augusti I, p. 422 et suiv. On n'a trouvé depuis aucun document nouveau ni pour ni contre. La Thèse reste donc absolument la même. — Cf. Percin, *Monumenta conv. Tolosani*, p. 112 et suiv. — Echard, *Script. Ord. Præd.*, II, p. 5 et suiv.

Le grand argument, le seul même des adversaires qui dénie à saint Dominique la fondation du Rosaire, est le silence unanime des historiens contemporains. Argument négatif par conséquent, qui aujourd'hui, pour l'école critique la plus en faveur, a la valeur d'un principe. Autrefois, on disait volontiers ; "Qui ne dit rien, consent ;" de nos jours : "Qui ne dit rien, nie". Certes, j'accorde à cet argument négatif une réelle valeur, surtout lorsque, comme pour le Rosaire, le silence est sur les lèvres de ceux qui devraient parler. Ainsi, il est certain que l'on est étonné à bon droit de lire dans Jourdain de Saxe, dans Humbert de Romans, dans Gérard de Frachet, tout le détail complaisamment énuméré des dévotions multiples de l'Ordre envers la sainte Vierge sans qu'il soit fait la plus lointaine et la plus discrète allusion au Rosaire. Le silence est absolu ; donc, conclut-on victorieusement, cette dévotion n'existait pas à cette époque, elle ne faisait pas partie de ce tribut de louanges que l'Ordre des Prêcheurs offrait avec un si filial amour à la Mère de Dieu. Malgré ce silence et ces cris de triomphe, toute la tradition, je ne dis pas seulement la tradition dominicaine, que l'on accuserait facilement de partialité dans une cause qui est sienne, mais la tradition de l'Eglise universelle se maintient inébranlable, rajeunie sans cesse contre la prescription par les déclarations les plus explicites, les plus formelles des gardiens de cette tradition, les Papes (1). Ils ne cessent de répéter dans leurs encycliques, leurs constitutions, —Léon XIII en particulier,—que le saint Rosaire a eu pour inspirateur, fondateur et premier apôtre, saint Dominique. C'est un fait.

N'y aurait-il pas moyen de concilier les exigences de la critique documentaire avec cette persistance de la critique traditionaliste ? Ce silence des contemporains de saint Dominique, de ses fils, quand ils parlent des dévotions de l'Ordre, n'a-t-il pas une raison ? Je le crois ; et cette raison, la voici telle que je la comprends :

Les contemporains de saint Dominique, les premiers écrivains de l'Ordre ne mentionnent pas le Rosaire parmi les dévotions de l'Ordre parce que, à cette époque, le Ro-

(1) Cf. toutes les Encycliques de Léon XIII sur le Rosaire.

saire n'était pas, à proprement parler, *une dévotion, une formule de prière* ; c'était une *méthode de prédication*.

Inspiré par la sainte Vierge en un moment de lassitude morale, occasionnée par le peu de succès de sa parole auprès des hérétiques, saint Dominique inaugure un nouveau genre de prédication (1). Il expose au peuple un à un les mystères de la foi, et, pour obtenir la bénédiction divine, il fait réciter à ses auditeurs le *Pater* et l'*Ave Maria*. Et ainsi, entre chaque mystère, il intercale la prière. Car les prédications duraient des heures entières, et pour tenir en haleine son auditoire, pour lui donner quelques instants de repos, tout en maintenant les esprits et les cœurs occupés de Dieu, il fallait trouver un expédient salutaire. C'est ainsi que je comprends l'institution primitive du Rosaire, bien digne, il me semble, d'une révélation de la Mère de Dieu et du génie paatique de saint Dominique. De cette manière, en effet, la prédication et la prière se soutenaient l'une l'autre, et devaient produire des fruits abondants.

Méthode de prédication dans son origine, le Rosaire ne pouvait être compté par les premiers écrivains de l'Ordre parmi les formules de prières, les dévotions à la sainte Vierge. Leur silence, par conséquent, perd de ce chef toute sa force négative, et la tradition garde intactes et solidement établies ses affirmations séculaires. Des lèvres de Dominique cette méthode de prédication, à laquelle la Mère de Dieu prêtait un concours si actif et si efficace, passa sur les lèvres de ses fils. Mais peu à peu, à une époque difficile à déterminer, elle se transforma en formule de prière. Au lieu de rester une prédication solennelle, elle devint une prédication journalière à la portée de tous les esprits.

L'énoncé des grands mystères de la foi brièvement commentés ou médités, la récitation peut-être plus précise dans son ordonnance du *Pater* et de l'*Ave Maria*, la ren-

(1) On admet que saint Dominique a inauguré un nouveau genre de prédication, le genre narratif, avec nombreux exemples tirés des Évangiles ou de la Vie des saints.—Cf. Lecoy de la Marche, *la Chaire française au moyen âge* (1886), et *Anecdotes* d'Étienne de Bourbon, p. 12.—Il en est question plus loin dans Humbert de Romans, au chapitre sur la prédication. Le genre narratif ne concorde-t-il pas avec l'exposé des mystères de la vie de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, exposé qui est la substance même du Rosaire ?

dirent tellement populaire que bientôt, grâce à cet instinct d'association particulier au christianisme et si merveilleusement développé au moyen âge, les confréries du Rosaire s'établirent pour ainsi dire d'elles-mêmes et se multiplièrent à l'infini.

Cette interprétation, me dira-t-on, est basée sur un document assez peu probant, cette méthode nouvelle de prédication inaugurée par saint Dominique. Je l'accorde volontiers. Mais, malgré tout le respect que je professe pour la critique documentaire, je ne puis me résoudre à nier un fait affirmé par une tradition séculaire et universelle pour ce seul et unique motif qu'il n'y a pas un document absolument convaincant en sa faveur. On est hypnotisé par le document écrit, comme si rien ne pouvait être vrai et authentique en dehors de l'écrit. Si je ne puis pas prouver le fait, faute de document écrit, je ne puis le nier davantage quand une tradition l'affirme. Chacun garde ses positions. On ne peut, dans ce cas, ni prouver que le fait a existé, ni prouver qu'il n'a pas existé. Mais si une tradition respectable soutient l'existence d'un fait, ne semble-t-il pas évident que la balance n'est plus égale et que cette tradition crée, en faveur de la réalité de ce fait, une sérieuse présomption, suffisante pour l'admettre sans témérité ?

Tel est le cas de la fondation du Rosaire par saint Dominique. De documents contemporains il n'y en a pas, du moins des documents authentiques, indiscutables, capables de donner une certitude. Il paraît donc impossible d'établir cette fondation d'une manière absolument inattaquable, mais il est tout aussi impossible de la nier. Et comme une tradition motivée n'a cessé de l'affirmer solennellement jusqu'à ce jour par la bouche des Papes, comme l'Ordre de Saint-Dominique qui garde cette dévotion comme un patrimoine séculaire ne cesse non plus de revendiquer ses titres de propriété sur elle, il est permis, sauf preuve du contraire, d'admettre et de déclarer que saint Dominique est le fondateur du Rosaire. Dans ces conditions, l'interprétation que j'ai donnée de la fondation primitive, parce qu'elle me paraît la plus naturelle, explique suffisamment le silence des historiens contemporains de l'Ordre, quand ils énumèrent les dévotions pratiquées par les Prêcheurs en l'honneur de la sainte Vierge. Il ne

faut jamais, pour bien des institutions et surtout pour les dévotions, prétendre les trouver dès leur origine parfaitement définies, régularisées. Une dévotion ne surgit pas d'ordinaire armée de pied en cap, tout d'une pièce. Elle s'élabore lentement, se dessine, se transforme, se perfectionne par la pratique, les obstacles mêmes, les privilèges. La prendre à sa source est presque toujours impossible, et, la plupart du temps, l'historien ne la saisit qu'à son parfait développement. Il n'y a donc rien d'étonnant dans la transformation successive du Rosaire comme mode de prédication en Rosaire comme dévotion et confrérie ; c'est la marche normale des choses.

De cette manière, l'idée primitive de saint Dominique, au lieu d'être diminuée, puisa dans cette transformation toute sa fécondité. Par le Rosaire, il est depuis bientôt sept siècles et demeure à jamais pour les savants et les ignorants le grand Prêcheur.

— o — R. P. MORTIER.

Le Rosaire dans les Missions Dominicaines du Tonkin

Nous empruntons à la *Couronne de Marie* la lettre suivante du R. P. Bertrand Cothonay qui, croyons-nous, intéressera nos lecteurs.

Mon Très Révérend Père,

Du golfe du Tonkin en remontant le fleuve rouge jusqu'à l'endroit où il reçoit la rivière claire, et en suivant cette rivière jusqu'à la frontière de Chine, on a une ligne qui divise le Tonkin en deux parties à près égales. La partie orientale du pays comprise entre cette ligne et la frontière de Chine est évangélisée depuis 1676 par les Dominicains espagnols de la Province du Saint-Rosaire.

Ils ont là trois vicariats apostoliques, comprenant en chiffres ronds 200 prêtres européens ou indigènes, administrant 300,000 chrétiens disséminés au milieu de 5 ou 6,000,000 de païens.

Ces belles missions ont été dans les siècles passés sous les coups des persécutions les plus perfides et les plus sanglantes dont parle l'histoire de l'Eglise. Six évêques,

de nombreux prêtres et catéchistes, des millions de fidèles furent juridiquement condamnés par les tribunaux du pays, après qu'on eut usé de tous les moyens et de tous les supplices pour les faire renoncer à la religion de Jésus-Christ, et donnèrent courageusement leur vie au milieu des plus affreux tourments. 26 de ces religieux martyrs ont été béatifiés par Léon XIII en 1900 ; la cause de milliers d'autres est introduite en cour de Rome.

La dévotion envers la très Sainte Vierge Marie est un précieux héritage dans l'Ordre de Saint-Dominique. La Province du Saint-Rosaire, son nom seul le dirait si ses œuvres ne le proclamaient très haut, semble bien n'être pas restée en retard des autres provinces de l'Ordre, dans l'amour de ses enfants pour la Reine du ciel, et dans leur zèle à propager son culte au milieu des peuples évangélisés par eux.

Depuis plus de deux siècles les Tonkinois ont donc sucé avec les enseignements de la foi la dévotion envers la très sainte Mère de Dieu à une source très abondante et particulièrement généreuse.

Dès 1688 un missionnaire pouvait écrire : "Nous avons établi 40 confréries du Rosaire dont les membres sont déjà fort nombreux". Quelques années plus tard il disait : "La confrérie du Rosaire est déjà établie par tout ce royaume ; tous les jours le Rosaire se récite publiquement et des enfants de 12 ans savent parfaitement les mystères par cœur". Dans toutes les fêtes solennelles, pendant les processions, aux enterrements, le Rosaire était et est encore la dévotion favorite des Tonkinois, et l'on peut dire aujourd'hui qu'à peine trouverait-on dans nos chrétientés un enfant de 8 ans incapable de réciter le Rosaire et d'énoncer les mystères de mémoire. Ils le font avec une piété et une onction dont est ravi celui surtout qui les entend pour la première fois, et qui impressionne toujours ceux même qui sont habitués à les entendre.

A quelque heure du jour qu'on entre dans une église du Tonkin, il est rare de ne pas y trouver quelque chrétien récitant le Rosaire.

Je pourrais citer bon nombre de nos églises où des personnes âgées, des tertiaires de l'Ordre ordinairement, passent la nuit à égrener leur Rosaire, donnant à peine quelques heures au sommeil qu'elles prennent, vaincues

par la fatigue, étendues sur leur natte, dans un coin de l'église. "J'ai connu, me disait un missionnaire (1) de ce vicariat, une bonne vieille tertiaire âgée d'au moins 90 ans, nommée Ba-Lang-Thien et une autre appelée Ba-lô, qui jusque dans la plus extrême vieillesse passaient ainsi leurs nuits au pied de l'autel de la Très Sainte Vierge à réciter leur Rosaire. Cette dernière surtout était d'un dévouement admirable. Elle allait de case en case pour raccommoder les vêtements, sans oublier de baptiser les enfants des païens en danger de mort, et l'argent qu'elle gagnait était tout entier employé pour l'église et surtout pour l'autel de la Vierge. Cette âme fervente n'avait d'autre demeure que l'église ni d'autres meubles que certains menus objets qu'elle portait partout avec elle sous le bras, pliés dans une natte. Ces deux femmes ont fait longtemps mon admiration ; c'étaient des âmes de prière : elles ont vécu et sont mortes comme des saintes."

Qui parmi les missionnaires n'a éprouvé souvent le doux plaisir d'entendre des enfants de 6 à 7 ans chantant déjà très bien leur *Ave Maria* dans les rues et le long des chemins ? Qui, en allant aux malades, parfois fort tard dans la nuit, n'a joui délicieusement en entendant l'agréable mélodie du Rosaire récité, ou plutôt chanté à deux chœurs dans la plupart des maisons chrétiennes, par des personnes de tout âge et de toutes conditions. Et c'est la même scène toutes les nuits sur les bords de la mer et le long des nombreux fleuves du Tonkin. Les barques des pauvres pêcheurs sont groupées sur les deux côtés à proximité. Leurs habitants, accroupis sur le devant de leur maison flottante, où ils sont nés et où ils mourront, chantent à deux chœurs, sur ce ton doux et grave auquel leur belle langue se prête si bien, les prières et les méditations du Rosaire, les litanies, et toutes les oraisons qu'ils savent par cœur. "Consolant spectacle ! écrit un missionnaire qui m'a souvent fait verser de douces larmes et qui prouve combien profondément la dévotion envers Marie a pénétré les cœurs simples de ces braves Tonkinois."

Nos chrétiens ne sont, hélas ! qu'une faible minorité au milieu de ces millions de païens dont l'obstination nous désole, mais au moins pour la plupart ils sont fervents et

(1) R. P. G. Carbajo.

dévots à Marie. Bien rares sont ceux qui ne font pas leurs Pâques ; la plupart communient plusieurs fois par an. Rares sont ceux qui ne récitent pas au moins 5 dizaines de leur Rosaire chaque jour. Rien de plus commun en rencontrant un de nos chrétiens dans la campagne que de le trouver un chapelet à la main et priant la Reine du ciel. "Père, disait un jour à un missionnaire un chrétien ainsi surpris, j'en étais au 5e mystère douloureux. De notre village jusqu'ici il y a dix dizaines de chapelet. Je ne trouve jamais le chemin long quand je récite mon Rosaire. En pensant à tout ce qu'a souffert le Seigneur Jésus pour m'obtenir la grâce de le connaître et de sauver mon âme, en pensant à tout ce que sa très sainte Mère a enduré pendant la passion de son Fils, je me disais : "Vraiment, c'est extraordinaire que Jésus et Marie nous aient tant aimés. Je suis honteux de les aimer si peu moi-même. Comment se peut-il que cela laisse tant d'hommes indifférents ? Comment se fait-il que tous les païens ne se convertissent pas ? Dites, Père, expliquez-moi cela ?"

La plupart des catéchumènes savent réciter leur Rosaire et connaissent par cœur l'énoncé des mystères et les petites méditations correspondantes dès avant d'avoir reçu le baptême. "J'en connais un, dit le P. Carbajo, qui n'est point encore baptisé et qui sait déjà toutes ses prières comme un vieux chrétien. Il édifie tout le monde par sa ferveur peu commune. Ses deux enfants apprennent le catéchisme avec lui ; mais il les dépasse en désir de s'instruire comme aussi en humilité et simplicité. Il est barbare de son état. Si je ne le modérais, il donnerait tout ce qu'il gagne à l'église, ou pour faire dire des messes, afin, dit-il, d'obtenir le don de la foi à sa femme qui jusqu'ici refuse de se convertir. J'espère qu'il sera exaucé, car l'ardeur de ses désirs est vraiment surprenante. On a plaisir à le voir entrer à l'église ou se mettre en prières tant son maintien et toute sa manière d'être indique l'humilité vraie d'une âme profondément imprégnée de la grâce divine."

Celui qui ne porterait pas le Rosaire au cou et serait reconnu comme ne le récitant que rarement, qui n'assisterait pas au moins au Rosaire commun du samedi, serait regardé comme un mauvais chrétien et serait mis au ban de la paroisse par ces fidèles serviteurs de Marie.

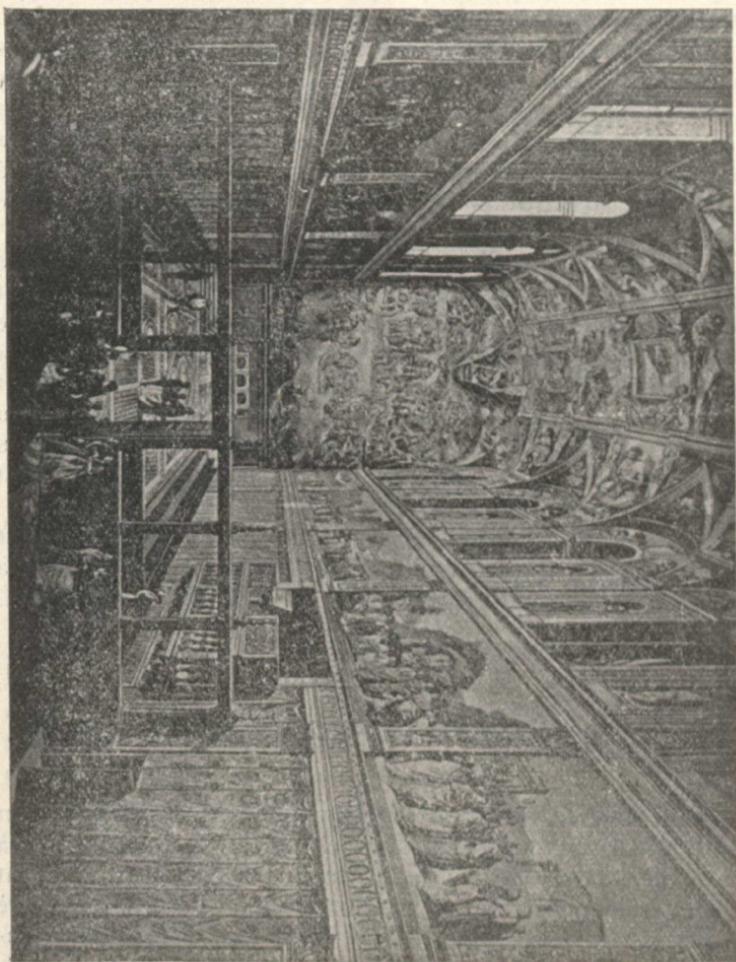
« Nos Tonkinois récitent tous les jours le Rosaire à l'église par groupes parfois assez nombreux ; mais le Rosaire du samedi est une institution à part.

Ils considèrent presque comme une obligation d'y assister. Tous ceux qui le peuvent se feraient un scrupule d'y manquer : chaque famille veut au moins y être représentée. On s'accuse souvent en confession d'avoir manqué ce Rosaire. Donc, le samedi soir, l'église est généralement pleine comme un jour de fête. Les quinze dizaines du Rosaire sont chantées sur un ton plus solennel. On énonce les intentions pour lesquelles on prie, pour l'Eglise et son Chef, pour l'Evêque et les prêtres, pour la conversion des pécheurs et des infidèles, pour les besoins spirituels et temporels des personnes présentes, etc. . . De temps en temps, on voit un nouvel arrivant ou quelqu'un sortant des rangs aller déposer une aumône dans un tronc et frapper ensuite un coup sur un *Gong* ou tambour, à proximité. L'aumône est pour le luminaire et l'entretien de l'église, et le coup retentissant de tambour indique aux fidèles que l'un d'eux demande pour lui et les siens, ou pour ses intentions particulières une part spéciale dans le Rosaire commun et les grâces sollicitées de la Reine du Ciel.

La Confrérie du Rosaire a été instituée dans toutes les églises de nos trois vicariats, et à peine trouverait-on une personne arrivée à l'âge de raison qui n'en fasse partie. Il n'est donc pas étonnant qu'une dévotion si générale et si constante ait produit tant de fruits de bénédiction dans la société comme chez les individus.

Nous nous sommes souvent demandé comment ces pauvres Tonkinois, éloignés la plupart du temps de leurs missionnaires, dispersés au milieu des infidèles, ont pu si bien garder le dépôt de la foi, et sont demeurés si fervents chrétiens. La réponse n'est-elle pas : parce qu'ils récitent chaque jour le Rosaire de la Mère de Dieu ?

N'est-ce pas étonnant qu'ils aient persévéré en dépit des persécutions, presque constantes depuis les commencements de l'évangélisation, malgré la perte de leurs biens, lorsque toutes les familles étaient terrorisées par la mort violente ou l'exil de quelques-uns de leurs membres, lorsque leurs églises étaient rasées, que leurs villages, leurs terres, leurs animaux étaient volés par les païens, que, de-



LA CHAPELLE SIXTINE (Michel Ange)

venus les parias de la société, leurs femmes et leurs filles étaient vendues, séparées d'eux, et eux-mêmes livrés comme esclaves aux infidèles ; que la saisie d'une croix, d'un chapelet sur leurs personnes pouvait les faire jeter en prison et condamner à mort ?

Des chrétiens encore vivants m'ont parfois ému jusqu'aux larmes en me racontant que, jetés dans les prisons de Tu-Duc avec les pires criminels, il y entonnaient en chœur les prières du Rosaire et passaient une partie de la nuit à louer la Reine du Ciel, au grand étonnement des autres détenus, qui souvent s'instruisaient à cette école nouvelle pour eux et se convertissaient.

Le Rosaire tant aimé pendant la vie était la dernière chose dont se désaisissaient les martyrs ; ils s'en servaient encore en allant à la mort pour chanter une dernière fois les louanges de leur Mère du Ciel. C'était le plus cher souvenir qu'ils envoyaient à un parent ou à un ami, avant de recevoir le coup de sabre qui faisait voler leur âmes au paradis. Dans nos vicariats, on conserve encore plusieurs de ces Rosaïres des martyrs, dont quelques-uns furent teints du sang de leurs possesseurs.

Il y a donc de sérieuses raisons de croire que c'est grâce au Rosaire que cette pauvre église Tonkinoise n'a pas été complètement noyée dans le sang de ses enfants.

(*A suivre*)

— o —

LA SITUATION RELIGIEUSE EN FRANCE

Mgr Luçon, évêque de Belley, vient d'adresser à son clergé une lettre-circulaire sur les périls qui menacent à l'heure présente l'Eglise de France. C'est un document vraiment épiscopal qui se recommande à l'étude sérieuse de tous les hommes qui veulent connaître à fond la situation religieuse en France. Nous en reproduirons les principaux passages. La France nous touche de trop près et tient trop au cœur de l'Eglise pour que nous ne tenions pas à nous renseigner exactement sur la crise religieuse qu'elle traverse. Et puis, d'ordinaire, les crises d'idées qui travaillent la France atteignent bien vite tous les autres pays d'Europe, et ceux qui vivent de la civilisation Européen-

ne. Il n'y a point de plus sûr moyen de se préserver de certaines épidémies que d'en connaître les causes et les symptômes dans ceux qui en souffrent les premiers.

D'après Mgr de Belley, le premier péril de l'Eglise de France, à l'heure présente, est celui qui menace la pureté de la foi.

I

LE PREMIER PÉRIL.—IL MENACE LA PURETÉ DE LA FOI (1)

Le premier péril, Messieurs, est donc celui qui menace chez nous, sinon l'intégrité de la foi, du moins sa pureté. Je ne dis pas absolument *son intégrité*, parce que, généralement, ceux qui tombent dans les erreurs dont je veux parler sont de bonne foi et protestent de leur soumission à l'autorité et à l'enseignement de l'Eglise ; mais je n'hésite pas à dire *sa pureté* au moins, parce qu'ils y mêlagent beaucoup d'erreurs ou d'assertions hasardées, risquées, téméraires, et qu'ils donnent de nos dogmes et de nos mystères des explications qui sont loin de s'accorder avec l'enseignement traditionnel.

La foi traverse en France une crise terrible. La philosophie, les sciences naturelles, la critique l'attaquent simultanément par tous les points à la fois. L'esprit rationaliste du XVIII^e siècle, issu lui-même du protestantisme, est devenu et est demeuré, pendant tout le siècle qui vient de finir, l'âme de l'Université officielle, et par le triple canal de l'enseignement public, supérieur, secondaire et primaire, il a pénétré dans toutes les classes de la société française, où il est entretenu par tous les organes de la presse : le livre, le journal, la revue.

Formée à cette école, la raison moderne ne veut plus admettre que ce qu'elle peut connaître par ses propres lumières et démontrer par ses seules forces ; la science ne reconnaît que ce qu'elle constate par ses propres expériences. Elle nie le surnaturel et devient par là même formellement antichrétienne. Pour elle, l'idée chrétienne est bonne pour les peuples qui ne sont pas encore sortis de l'état d'enfance, mais insuffisante pour ceux qui ont atteint l'âge adulte, l'âge de l'émancipation.

Par l'école et par la presse, ces idées ont pénétré jus-

(1) Les sous-titres sont ajoutés par les *Questions actuelles*. (Note de la rédaction.)

que dans le peuple, à qui l'on représente la foi catholique comme une doctrine arriérée dont les dogmes sont indémonstrables, les sanctions morales des épouvantails puérils, les livres prétendus inspirés des légendes qui ne tiennent pas devant la critique.

Or, Messieurs, l'influence de ces doctrines n'a pas laissé que de pénétrer jusque dans le clergé : non pas qu'il ait trahi ou laissé entamer sa foi, mais en ce sens que, sous prétexte de suivre l'adversaire et de porter la défense sur le terrain même de l'attaque, quelques-uns de ses membres ont quitté le terrain solide et connu de la tradition et se sont laissé entraîner à des concessions dangereuses, parfois même incompatibles avec la pureté de la foi et l'intégrité de la doctrine.

Des prêtres de talent, en effet, d'ailleurs animés de très louables intentions, ont voulu tenter de combler le fossé qui sépare la raison de la foi, et de les réconcilier l'une avec l'autre. Le but est excellent : malheureusement, ils ont essayé de l'atteindre non en amenant la raison à la foi par la démonstration, mais en accommodant la foi à la raison par des concessions.

On reproche aux catholiques d'ignorer les idées de leurs contemporains, de leur être irréconciliablement opposés, de se montrer hostiles *a priori* à leurs systèmes de philosophie. Pour échapper à ce reproche et se montrer hommes de leur temps, ils sont souri à la philosophie en faveur ; ils lui ont prodigué leur admiration, et, sans l'adopter en tout, ils en ont si fortement subi l'influence qu'ils sont allés jusqu'à concéder l'insuffisance des preuves métaphysiques et morales du dogme catholique ; la valeur de ces preuves ne serait pas relative et n'obtiendrait l'adhésion qu'avec le secours du sentiment ; la croyance à une preuve universelle, c'est-à-dire efficace à l'égard de tous, ne serait qu'une illusion ; la force des arguments ne serait plus en eux-mêmes et intrinsèque, mais relative à la mentalité, c'est-à-dire aux dispositions d'esprit de chacun.

Ils critiquent avec dédain la philosophie de saint Thomas et la théologie scolastique, qu'ils déclarent insuffisantes, périmées et inutiles à l'apologétique telle qu'il la faut de nos jours.

On reproche au dogme catholique d'être immobile, figée dans des formules qui datent du moyen âge ou même

de siècles antérieurs ; on reproche au clergé de se renfermer dans une théologie surannée, vieillie, réfractaire au progrès, que personne que lui n'étudie plus, ni ne connaît ni ne comprend ; qui demeure en dehors des idées modernes auxquelles elle ne s'adapte pas, qui n'a point et ne peut avoir de démonstration scientifique. Sous prétexte de se soustraire à ce grief, pour être de leur temps et reprendre contact avec les représentants de la science, ils exaltent la science au mépris de la théologie ; ils prétendent substituer, dans l'enseignement de celle-ci, dans son exposition et sa démonstration, à la méthode accoutumée et traditionnelle une méthode nouvelle absolument exclusive de l'ancienne, conforme aux méthodes positives en vogue, qui aurait pour règle et pour objet l'adaptation du dogme à la mentalité contemporaine. Ils préconisent, en effet, l'évolution du dogme. Ils admettent que le dogme, que la religion révélée, sont soumis à la loi générale de l'évolution ; et par là ils entendent, non le développement logique et normal du dogme en lui-même, par voie de déduction, par la précision des formules et par les définitions, mais ce qu'ils appellent une adaptation du dogme, de la manière non seulement de le présenter et de l'exposer, mais encore de l'entendre et de l'expliquer, au progrès intellectuel de l'humanité, à la mentalité contemporaine, aux grands de la pensée moderne.

Certaines vérités catholiques, par exemple, la transmission de la tache originelle, l'enfer, l'éternité des peines, l'Eucharistie, sont l'objet d'une répugnance spéciale pour la raison de nos contemporains : il les ont atténués par des explications ou par des concessions qui les dénaturent, et qui équivalent ou conduisent à la négation.

Séduits par la méthode de la critique ou effarés par les conclusions de la science, qu'ils adoptent comme si elles étaient définitivement démontrées, ils croient qu'il n'y a pas d'autre moyen d'arracher les Livres Saints au reproche d'erreur que les plus larges concessions sur leur authenticité, sur l'étendue de l'inspiration et sur l'explication par les causes naturelles de certains faits présentés par les écrivains sacrés comme miraculeux.

Pour éviter enfin le reproche de docilité puérile ou d'obéissance servile à l'autorité de l'Eglise, qu'on accuse de réprimer l'essor de la pensée, et pour légitimer aussi sans

doute leurs hardiesses, ils se réclament très haut du droit d'initiative personnelle et de la liberté individuelle.

L'application de ces théories les a entraînés en philosophie, en théologie, en exégèse, dans de nombreuses et graves erreurs, qui ont été signalées, ces dernières années, par divers publicistes, et tout récemment par le docte et vaillant évêque de Nancy, Mgr Turinaz, dans une brochure intitulée : *Les périls de la foi et de la discipline dans le clergé français à l'heure actuelle* (1).

Mais Léon XIII lui-même, à la vigilance de qui le danger n'avait point échappé, avait déjà pris soin de nous mettre en garde contre lui, par son Encyclique du 8 septembre 1899 aux évêques et au clergé de France.

"Ce Nous est, disait-il, une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont pu se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte, d'affranchir la raison humaine et toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objective du monde extérieur. Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célébré par son amour pour la clarté des idées. Nous réprouvons de nouveau ces doctrines, qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion."

Passant aux programmes et à la méthode de l'enseignement classique et de celui de la théologie : "Il faut,

(1) Sans vouloir envelopper dans la même note tous les écrivains et tous les articles de publications que je signale, mais pour donner à mes avis une précision sans laquelle ils demeureraient dans le vague et perdraient une grande partie de leur efficacité pratique, je me bornerai à dire que les principaux organes de publicité dont les auteurs que je vise se sont servis pour exposer leurs théories, sont : *Annales de philosophie chrétienne*, la *Revue du Clergé français*, la *Justice sociale*, la *Vie catholique*, l'*Eglise militante* (autrefois la *Voix du siècle*.)

dit-il, que les études des aspirants au sacerdoce demeurent fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés. . . .

“Les Petits Séminaires se mettront en garde contre les innovations utilitaires. . . .

“Moins que jamais, les élèves de vos Petits et de vos Grands Séminaires ne sauraient demeurer étrangers à l'étude des sciences physiques et naturelles. Il convient donc qu'ils y soient appliquées, mais avec mesure et dans une sage proportion. . . .

“Par dessus tout, il importe que les élèves de vos Séminaires étudient avec un soin assidu la *philosophie rationnelle*. Viennent ensuite les sciences sacrées proprement dites, à savoir la Théologie dogmatique et morale, l'Écriture Sainte, l'Histoire et le Droit Canon. Ce sont là les sciences propres au prêtre.

“La théologie, c'est la science des choses de la foi. Appelée positive, et spéculative ou scolastique, suivant la méthode qu'on emploie pour l'étudier, la théologie ne se borne pas à proposer les vérités à croire ; elle en scrute le fondement, elle en montre les rapports avec la raison humaine, à l'aide des ressources que lui fournit la vraie philosophie elle les explique et les développe, et les adapte exactement à tous les besoins de la défense de la foi.”

Il proteste ensuite contre le dédain que l'on affecte pour la philosophie de saint Thomas et la théologie scolastique : “C'est donc avec raison déclare-t-il, que Sixte V appelle cette théologie un don du ciel, et demande qu'elle soit maintenue dans les écoles. . . Est-il besoin d'ajouter que le livre par excellence où les élèves pourront l'étudier avec plus de profit est la Somme théologique de saint Thomas ?”

“Au sujet de l'Étude des Saintes Écritures, continue-t-il, les professeurs mettront les élèves en garde contre des tendances inquiétantes, qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible, et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la vérité des Livres Saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travail-

lé de leurs propres mains à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre."

Le danger que je signale, Messieurs, n'est donc pas imaginaire, et mes appréhensions n'étaient point chimériques.

Ces témérités et ces erreurs doctrinales étaient d'autant plus dangereuses, et leur diffusion d'autant plus facile, qu'elles étaient mêlées à beaucoup de doctrines exactes et n'attaquaient pas directement et intentionnellement les vérités essentielles de la foi ; que, leurs auteurs étant pour la plupart des ecclésiastiques, cette qualité même les accréditait auprès de leurs confrères et détournait des laïques tout soupçon au sujet de leur orthodoxie ; que ceux qui les enseignaient protestaient à toute occasion de leur soumission à l'Eglise, et faisaient sonner très haut leur obéissance aux directions pontificales.

Il est juste, en effet, de reconnaître que tous, ou la plupart du moins, étaient de bonne foi et animés de louables intentions. Plusieurs, cependant, n'ont point accepté les avertissements qui leur furent donnés par l'autorité compétente, avec le respect et la docilité dont ils faisaient auparavant profession. Il en est même, parmi eux, dont le talent faisait concevoir de belles espérances, et dont on aurait cru pouvoir envier le zèle : pour un froissement d'amour-propre, pour un projet mis en avant, et que le Chef de l'Eglise ne crut pas devoir approuver, pour un sujet de mécontentement de la part de leurs supérieurs hiérarchiques, ils ont jeté le masque, et nous ont attristés par des défections qui ne se peuvent comparer qu'aux pires apostasies, "qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes amères à leurs évêques et à leurs frères dans le sacerdoce." (1)

Or, plusieurs des ecclésiastiques dont nous parlons avaient avec ceux qui nous ont causé cette douleur, non seulement des relations d'amitié, mais des idées et des doctrines communes. Ils ne les ont pas suivis, c'est vrai ; ils se défendent énergiquement, et nous les en félicitons, de toute solidarité avec eux ; le naufrage lamentable de ces infortunés dans la foi n'est-il pas cependant bien propre à inspirer à leurs anciens amis, aussi bien qu'à nous tous,

(1) Léon XIII, 8 septembre 1899.

de la méfiance pour des théories et des tendances qui les ont entraînés si loin ? Les éloges, les applaudissements, les encouragements que ces mêmes tendances et ces mêmes idées ont maintes fois attirés à ceux qui les professent de la part de ces pauvres apostats, et même de la part des protestants, ne sont-ils pas aussi bien faits pour nous les rendre suspects ? *(A suivre)*

— o —

MGR LUÇON.

M. COLIN

M. Colin Supérieur de la Compagnie de St-Sulpice en Amérique s'est endormi dans le Seigneur le 27 novembre dernier. Montréal et le pays tout entier lui ont fait des funérailles dont la grandeur n'a eu d'égale que la simplicité. On a justement dit que M. Colin a été grand et simple dans sa mort comme dans sa vie : il l'aura été jusque dans ses funérailles, qui autrement n'eussent pas été dignes de lui.

Nous venons trop tard pour apprécier cette carrière si bien remplie dont la plus parfaite modestie n'a pu constamment dissimuler l'éclat et le mérite. Tous les journaux ont rendu hommage à l'intelligence large et brillante, à l'âme grande, généreuse, vibrante, que passionnaient toutes les grandes et saintes causes, à tous ces dons éminents qui ont fait de M. Colin l'honneur et la force de la Compagnie de S. Sulpice et l'une des gloires les plus pures de notre église canadienne.

Quoique né en France, M. Colin était des nôtres. Non que son cœur eut renié sa patrie d'origine : il tressaillait de ses espérances, saignait de ses douleurs ; mais il était de grande race, de la race de tous les fondateurs de la Nouvelle France ; il comprit que pour avoir une action puissante dans un pays qui a foi dans son avenir, il ne fallait pas affecter de se tenir à l'écart et de sentir l'étranger. Il fut canadien, autant que canadien né sur les bords du St-Laurent, Montréalais comme s'il fut né à Montréal. Là se trouve, comme dans son zèle, son indomptable énergie et sa haute intelligence, le secret de la profonde et féconde influence de ses vingt années de gouvernement comme Supérieur du Séminaire de S. Sulpice.

Personne n'a été à la fois ni moins ni plus de son temps que M. Colin.

La vie aujourd'hui est toute au dehors. Nous sommes dans une ère de publicité effrénée à laquelle, paraît-il, rien ne doit être soustrait, pas même ce qui devrait être le secret de Dieu et de ses Anges, la vie et le ministère du prêtre. On ne vit plus, on n'existe plus, si l'on ne préoccupe pas les journaux à grande circulation. Tout le monde s'affiche et l'on affiche tout le monde : ainsi le veut l'esprit d'un temps où la réclame fait la valeur de la marchandise.

Personne n'a eu plus de mépris de la réclame et de l'affiche que M. Colin. Ce ne sera pas l'une des moindres leçons de cette belle vie qui en a donné tant d'autres. C'est bien malgré lui que le public a connu, et encore le moins possible, son nom et ses œuvres. S'il a eu l'estime et la gloire, c'est qu'il les a méritées autant que les plus illustres de ses contemporains.

Orateur de premier ordre, il lui eut été facile d'arriver au premier rang dans l'éloquence sacrée dans n'importe quel pays du monde. D'autres ont pu l'égaliser, le surpasser peut-être par l'abondance des idées, l'ampleur des développements, le charme d'une langue plus varié et plus riche de nuances : aucun que nous avons entendu ne l'a surpassé, ni même égalé pour la passion oratoire, l'enthousiasme vrai, l'intensité du sentiment, la vérité et la puissance de l'action. Tout parlait en lui : il était orateur de la tête aux pieds. Et quel orateur ! Ceux qui l'ont entendu il y a trente ans passés, n'ont pas oublié les frémissements de l'auditoire sous le souffle de cette parole vibrante, ils ont encore dans l'oreille ces accents qui remuaient l'âme jusqu'en ses profondeurs, devant les yeux ces gestes qui achevaient la pensée. En pleine maturité de son talent il abandonna à peu près la chaire où il ne reparut plus que dans de rares et solennelles occasions. Il n'eut plus pour auditoire que les étudiants d'un grand Séminaire, dont la plupart ne savaient pas assez le français pour l'entendre. Il y dépensa sans les épuiser les trésors de cette éloquence vraiment sacerdotale alimentée dans l'oraison, la méditation des saintes Ecritures, le zèle des âmes et le plus ardent amour pour la sainte Eglise.

A quarante ans M. Colin était professeur et Directeur

du Grand Séminaire de Montréal qui était alors en fait le Séminaire de presque toute l'Amérique du Nord. Quelques années plus tard il était élu Supérieur de la Compagnie de S. Sulpice au Canada.

Le choix aurait pu surprendre. S'il n'est point interdit au professeur d'être éloquent à ses heures, il est rare que le tempérament oratoire fait d'impressionnabilité, de fougue et d'enthousiasme, soit une marque de vocation au professorat et à l'administration. Saint-Sulpice ne s'était pas trompé : le plus brillant de ses orateurs fut un professeur docte et précis, et il se trouva que l'orateur enthousiaste et le professeur cachaient un homme d'action, à hautes et larges vues, tel qu'il le fallait, pour mettre sa vénérable compagnie à la tête du mouvement intellectuel et religieux sans la faire sortir de la tradition qui est sa force et sa vie.

M. Colin a compris qu'à une situation nouvelle il fallait de nouvelles œuvres. Tout en s'effaçant le plus possible dans l'ombre chère à la modestie sulpicienne, il a fait des œuvres nombreuses et grandioses, dont une seule suffirait à illustrer son nom. Montréal lui doit le Séminaire de Philosophie et en grande partie son Université Laval ; le pays lui doit le collège canadien à Rome. Que d'autres œuvres encore il a inspirées, aidées de ses sympathies, largement subventionnées ! Homme d'initiative hardie, de résolution inébranlable, de souplesse autant que d'énergie, comme il le fallait à la tête d'une importante institution, dans cette période de prodigieux développement matériel et religieux de Montréal pendant le dernier quart du dix-neuvième siècle, il a été de son temps par son action et ses œuvres, comme il a été de toute la tradition de S. Sulpice par sa prévoyance, sa sagesse, son horreur du bruit et de l'éclat et son amour de la concorde et de la paix.

L'Eglise du Canada a perdu en lui un grand serviteur, Montréal un insigne bienfaiteur, le Canada un bon ami.

C'est M. l'abbé Le Coq qui recueille la succession de M. Colin. Elle ne pouvait tomber en meilleures mains. Moins connu dans la société à laquelle il n'a point été mêlé par son ministère comme son illustre prédécesseur, le nouveau Supérieur de S. Sulpice sera bientôt honoré de

la même confiance et de la même vénération. Il continuera et affermira les grandes œuvres commencées, et sera, comme M. Colin, l'honneur de S. Sulpice, la lumière du clergé, et le bras droit du vénérable Archevêque de Montréal.

FR. D. C. G.

— o —

ETUDES BIBLIQUES

LE LIVRE DES JUGES, PAR LE T. R. P. MARIE JOSEPH
LAGRANGE (1)

“*La traduction commentée* du livre des Juges que nous publions aujourd’hui, ne sera, s’il plaît à Dieu, que le premier volume d’une série qui comprendra toute la Bible.”

C’est par ce souhait, qui nous explique à la fois la nature du livre et le but de son auteur que s’ouvre l’Avant-Propos.

L’ouvrage, revêtu de l’approbation de deux lecteurs, c’est-à-dire de deux docteurs en théologie de l’Ordre de Saint-Dominique, est dûment pourvu de *l’imprimatur* du Révérendissime Père Général de l’Ordre des Frères Prêcheurs et de son Eminence le cardinal archevêque de Paris.

Traduction et commentaire, c’est tout l’ouvrage.— Pourquoi et comment l’une et l’autre ? C’est ce que nous allons essayer d’exprimer.

“En expliquant directement le texte original, nous n’entendons nullement déroger au décret du Saint Concile de Trente qui déclare la Vulgate authentique.”

L’Eglise comme tout le monde le sait, par un décret porté par le Concile de Trente, a fait de la Vulgate sa version officielle, le texte dont on doit se servir comme texte liturgique et dans les discussions publiques.

Il ne s’agit donc nullement de substituer à la Vulgate latine une version française, mais, en laissant à la version consacrée son caractère liturgique et officiel, d’offrir aux

(1) Chez Victor-Lecoffre, rue Bonaparte 90, Paris. prix : 7 francs cinquante (\$1.50.)

fidèles instruits et au clergé, une traduction d'un auteur catholique qui "explique directement le texte original", car "le recours au texte primitif est d'un puissant secours pour l'intelligence de la Vulgate elle même" (Avant-Propos.)

La présente traduction est donc faite d'après l'original hébreu, mais l'original hébreu restauré, le texte *tel qu'il a dû être*, lorsqu'il est sorti de la main des auteurs sacrés, car le texte hébreu actuel lui même, est altéré et remanié ; il demande donc à être rétabli, autant que cela peut se faire humainement après tant de siècles écoulés, par les moyens que la science, dirigée par une saine critique, met à notre disposition.

Aussi le P. Lagrange nous apprend-t-il, que "le Rev. P. Nivard Schloegl a entrepris, avec la haute approbation de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, une édition du texte hébreu lui-même, déterminé par les principes de la critique textuelle" (Avant-Propos).

L'intérêt du présent ouvrage, comme traduction, est donc de nous présenter un texte qui essaye d'être la reproduction fidèle en langue française, de ce qu'a *dit* l'auteur inspiré.

Partout où le R. P. Lagrange se permet une modification au texte reçu, il nous en avertit par ces signes typographiques, qu'on appelle des sigles, et nous explique en note les raisons scientifiques et critiques de ce changement.

Nous comprenons donc dès maintenant le pourquoi de ce livre comme traduction. Reste à savoir le pourquoi de ce livre comme commentaire.

La traduction nous explique ce que l'auteur sacré *a dit*, le commentaire nous explique ce que l'auteur sacré *a voulu dire*. Hé quoi donc ! Est-il besoin d'un commentaire pour savoir ce qu'un auteur a voulu dire, du moment que l'on sait ce qu'il dit ? Sans aucun doute, surtout quand cet auteur a vécu il y a quelque deux ou trois mille ans dans un milieu historique, social et géographique si différent du nôtre et dont seule une science minutieuse et approfondie peut nous donner une vague notion.

Surtout quand il existe un grand nombre de commentaires protestants, qui joignent à une incontestable science des principes réprochés par l'Église, et qui mettent cette

science au service de ces principes. Dans ce cas, un commentaire catholique qui soit un commentaire savant, est non seulement une nécessité pour l'intelligence du texte, il est une nécessité apologétique pour sa *saine* intelligence, et voilà toute la raison d'être du présent ouvrage.

De ces commentaires catholiques il en existait trop peu, ou d'une valeur qui ne supportait pas assez aisément la comparaison avec la science incroyante ; le présent ouvrage essaye donc de combler une lacune, pour l'honneur de la science catholique et l'utilité des fidèles.

L'ouvrage est divisé en autant de sections qu'il y a de parties logiques dans le livre original. Chaque page nous présente, avec quelque lignes de traduction, les *abondantes* notes scientifiques y afférentes ; chaque section est suivie des observations de critique générale qui lui conviennent.

Telle est, en quelque mots, la distribution des parties de l'ouvrage.

Venu après tant de savants commentaires et un siècle et demi de la science scripturaire renouvelée par les découvertes modernes, ce livre met à profit toutes ces données : il prétend être plus qu'un compte-rendu ; il prétend faire avancer la science.

Nous pensons qu'à ce titre il est à sa place dans la bibliothèque de tout prêtre, de tout chrétien cultivé, de tout homme instruit, qui prétend faire à la parole de Dieu l'honneur qui seul lui convient, celui de l'étudier d'une façon intelligente, pour mieux la connaître, afin de mieux l'apprécier.

Nous espérons que le souhait de l'auteur au début de son livre, sera celui qui sortira des lèvres de tous ceux qui l'auront lu : "qu'il soit le premier volume d'une série qui comprendra toute la Bible" !

Ajoutons que, coïncidant avec l'apparition de la dernière encyclique du Saint Père sur l'étude de l'Écriture Sainte, le livre nous paraît, de ce chef, venir tout particulièrement à son heure.

F. L. VAN BECELAERE.
des Frères Prêcheurs.

CHOSSES ET AUTRES

Nous remercions nos abonnés qui se sont mis en règle avec notre administration. Cette bonne volonté nous a été doublement précieuse, d'abord parce qu'elle a permis à notre modeste revue de rentrer dans ses frais, et ensuite parce que le Gérant du *Rosaire* se trouvant malade depuis un trimestre, la tâche a été rendue plus facile à une administration improvisée juste pour l'époque du règlement des comptes et des réabonnements.

Le travail serait simplifié encore si un bon nombre de nos abonnés voulaient bien se donner la peine de ne pas confondre un blanc de réabonnement que nous mettons dans le dernier numéro de l'année avec un reçu ou un compte, qui n'est expédié sous enveloppe qu'aux ayant droit.

— On nous écrit parfois pour nous demander des formulaires de bénédictions, des chapelets et roses du *Rosaire*. Ces bénédictions se trouvent dans la plupart des *Rituels*. Il faut prendre, sous peine de nullité des indulgences, la formule qui est approuvée spécialement pour l'Ordre des Frères Prêcheurs. (*Propria Ordinis Prædicatorum.*)

Nous envoyons toujours avec le diplôme d'érection de la Confrérie du S. Rosaire et le catalogue authentique des Indulgences le formulaire des bénédictions à l'usage du Directeur de la Confrérie. Nous suggérons respectueusement à ceux que cela concerne d'insérer le formulaire dans le *Rituel* afin que leurs suppléants ou leurs successeurs sachent où le trouver.

— Un bon nombre de nos lecteurs seront heureux de trouver intégralement le texte de la dernière Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII. C'est la deuxième sur ce sujet, remarquable comme la première par la netteté de la doctrine et la fermeté de la direction donnée à tous les savants catholiques, et à ceux qui se font l'illusion de l'être. Décidément ce ne sera ni de France ni d'Allemagne, mais de Rome que devra nous venir la lumière, à peu près comme depuis dix-neuf cents ans.

BERNARDO.

— o —

 RECOMMANDATIONS

Nous recommandons aux prières de nos abonnés :

Les défunts de l'Œuvre du Noviciat ; MM. Colin, Supér., et Palatin, P. S. S. ; P. Larochelle, curé de S. Dom., Dme Provost, Tert. Mont. ; Dlle de Blossières, N.-Y. ; Dlle A. Joutras, Dme C. Beaudet, Plessisville ; Dlle Evéline Arpin, Tertiaire, St H. ; Félix Valois, St-H.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE JANVIER

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

- 1 Circoncision de N. S. J. C., Ind. p. Ros., et S. Nom de Jésus.
- 2 Octave de St Etienne.
- 3 Octave de S. Jean, Ap.
- 4 Dimanche, Oct. des SS. Innocents, Ind. p. Ros.
- 5 Vigile de l'Épiphanie.
- 6 Epiphanie de N. S. J. C., Ind. p. Ros.
- 7 De l'Octave.
- 8 De l'Octave.
- 9 De l'Octave.
- 10 B. Gonzalve, Conf. N. O., T. D.
- 11 Dimanche, Recouvrement de N. S. J. C. au milieu des Docteurs, T. D., Ind. p. S. N.
- 12 De l'Octave.
- 13 Octave de l'Épiphanis, Simple.
- 14 S. Hilaire, Ev. conf., et Doct. de l'Egl., D.
- 15 S. S. Nom de Jésus, T. D.
- 16 B. Stephanie, V. N. O., D.
- 17 S. Antoine, Abbé, T. D.
- 18 Dimanche, Chaire de S. Pierre à Rome, D., Ind. p. S. Sacrem.
- 19 B. André, Conf. N. O., D.
- 20 SS. Fabien, et Sébastien, M. M., T. D.
- 21 S. Agnès, V. M., T. D.
- 22 S. Vincent, M., T. D.
- 23 S. Raymond de Pennafort, Conf. N. O., T. D.
- 24 B. Marcolin, Conf. N. O., D.
- 25 Dimanche, P. O. E., Conversion de S. Paul, Apôtre, T. D.
- 26 B. Marguerite de Hongrie, V. N. O. D.
- 27 S. Jean Chrysostome, Ev. Conf. et Doct., D.
- 28 Translatio des Reliques de S. Thomas d'Aquin, T. D., Ind. p. milice Angélique.
- 29 S. François de Sales, Ev. Conf. et Doct., D.
- 30 S. Martine, V. M., S.
- 21 S. Pierre Noasque, Conf., D.



ST JEAN DE LA CROIX

EAU
de
Mélisse des Carmes
BOYER



SAINTE THERESE

Seul Successeur des Carmes

PARIS — 14. Rue de l'Abbaye. — PARIS

Souverain contre le Choléra, les Dyssenteries, les Maux d'Estomac; — d'un prompt secours contre l'Apoplexie, Évanouissements, Malaises, etc. **SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS**

DEPOT GENERAL POUR LE CANADA
ROYER ROUGIER FRÈRES, Montréal.

Exiger la Signature de

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.
Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

No 9 Place des Vosges,
PARIS.

1597 Rue Notre-Dame
MONTREAL.



A. BLONDIN & CIE,
PLOMBIERS SANITAIRES,
ST-HYACINTHE, P. Q.

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPÉCIALITÉS : —————



Eglises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

S. Bourgeois & Cie.,

Place du Marché, St-Hyacinthe.

EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLERIES,
VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,
POÊLES, CHAUX, PLÂTRE, ETC.

PAQUET & GODBOUT,

**ENTREPRENEURS
D'ÉGLISES,**

Manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes
Découpage, Tournage, Plainage et Emboutage.

SPECIALITE : Ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.

N. P. VIENS, Leduc & Lebel

Marchand au détail de
Fruits domestiques et importés,

ÉPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE,
LÉGUMES,

Coin des rues Cascades & Mondor

ST-HYACINTHE.

Maison Canadienne

COIN DES RUES CASCADES ET MONDOR,

ST-HYACINTHE.

Les Marchandises Sèches sont notre
spécialité. Nous achetons direc-
tement des manufactures.